

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU DEVELOPPEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES
RELATIONS PUBLIQUES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 30 OCT 2020

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS

Le Directeur général des impôts porte à la connaissance de l'ensemble des contribuables que ses services ont entrepris une vaste opération de recouvrement des arriérés d'impôts sur toute l'étendue du territoire national, et ce jusqu'à la fin de l'année 2020. A cet effet, les contribuables non à jour du paiement de leurs impôts, sont invités à prendre attache avec leur service de recette des impôts de rattachement, pour le règlement de leurs arriérés.

Par ailleurs, le Directeur général des impôts félicite les contribuables à jour de leurs obligations fiscales pour leur civisme fiscal.

La Direction générale des impôts au service du développement économique et social du Burkina Faso.

Le Directeur général des impôts




Moumouni LOUGUE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon